



Comité Régional d'Équitation Auvergne – Rhône-Alpes



GRAND REGIONAL DRESSAGE REGLEMENT 2026

Préambule :

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application du règlement des compétitions FFE en vigueur : dispositions générales et dispositions spécifiques Dressage, complétées par les éventuels rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

Objet :

Le Comité Régional d'Équitation Auvergne-Rhône-Alpes, organe déconcentré de la FFE, organise un circuit Dressage comprenant 4 étapes intitulées « **GRAND REGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DRESSAGE by STÜBBEN** »

Les 4 étapes sont :

• 15-17 mai 2026	PIERRELATTE (26)	202626029
• 05-07 juin 2026	L'HÔPITAL-LE-GRAND (42)	202642002
• 17-19 juillet 2026	ST ISMIER (38)	202638003
• 14-16 août 2026	VICHY (03)	202603006

Qualification :

La qualification est réservée aux seul(e)s cavalier(e)s titulaires d'une licence de compétition dont la domiciliation sportive (réf. règlement FFE) se situe en **Auvergne-Rhône-Alpes**.

Le Grand Régional concerne les catégories et les épreuves suivantes :

- **Amateur 3 : Épreuve Préliminaire + Épreuve GP**
- **Amateur 2 : Épreuve Préliminaire + Épreuve GP**
- **Amateur 1 : Épreuve Préliminaire + Épreuve GP**
- **Amateur Elite : Épreuve Préliminaire + Épreuve GP**
- **Pro 3 : Épreuve Préliminaire + Épreuve GP**
- **Pro 2 : Épreuve Préliminaire + Épreuve GP**
- **Pro 1 : Épreuve Préliminaire + Épreuve GP**
- **Pro Elite : Épreuve GP+ Épreuve GPS**

L'engagement d'un(e) concurrent(e) domicilié(e) en **Auvergne-Rhône-Alpes** avec un cheval dans ces épreuves rend automatique sa participation au **Grand Régional** avec ce cheval. Un couple (cavalier/cheval) ne peut courir le circuit **Grand Régional** que sur une seule catégorie. En cas de participation sur différentes catégories, la catégorie la plus haute sera retenue pour le classement. Un couple (cavalier/cheval) ne peut pas courir le **Critérium Grand Régional** et le **Grand Régional**. Une participation minimale à 3 étapes est requise pour concourir le **Grand Régional**.

Comité Régional d'Équitation Auvergne Rhône-Alpes

Maison Régional des Sports - 68 avenue Tony Garnier - 69007 Lyon

www.rhonealpesdressage.com



Comité Régional d'Equitation Auvergne – Rhône-Alpes



GRAND REGIONAL DRESSAGE REGLEMENT 2026

Classement :

Le classement est établi en additionnant les moyennes de chaque couple (cavalier/cheval) de l'épreuve Préliminaire et Grand Prix de chaque étape. En cas d'ex-aequo, les couples sont départagés sur la moyenne des notes d'ensemble. En cas de participation à plus de trois étapes, seules les meilleures performances de chaque étape (épreuves Préliminaire + GP) seront retenues pour le classement final, sans possibilité de combiner les moyennes entre les différentes étapes.

Remise des prix

Ce circuit fait l'objet d'une dotation en lots ou bons d'achat offerts par notre partenaire **STÜBBEN** qui récompensera les trois premiers du classement général des catégories Amateur 3 -2- 1 - Elite et Pro 3-2-1-Elite

Pour le 1er : Dotation d'une valeur de 350 €

Pour le 2e : Dotation d'une valeur de 250 €

Pour le 3e : Dotation d'une valeur de 150 €

Bonus :

Une selle Stübben sera offerte lors d'un tirage au sort qui aura lieu immédiatement après la remise des prix.

La remise des prix du **Grand Régional Dressage** aura lieu samedi 10 octobre 2026 au Parc du Cheval de Chazey sur Ain (01) à l'occasion des **Groupama Equimasters Dressage**.

La présence des lauréats est obligatoire, aucune récompense ne sera remise à des tiers représentants.